



HAL
open science

La corruption dans tous ses états en Côte d'Ivoire. Extraits d'une homélie de Mgr Antoine Koné

Marie Miran-Guyon, Antoine Koné

► **To cite this version:**

Marie Miran-Guyon, Antoine Koné. La corruption dans tous ses états en Côte d'Ivoire. Extraits d'une homélie de Mgr Antoine Koné. *Afrique Contemporaine*, 2017, 263-264 (3), pp.245. <10.3917/afco.263.0245>. <halshs-02353793>

HAL Id: halshs-02353793

<https://shs.hal.science/halshs-02353793v1>

Submitted on 7 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

LA CORRUPTION DANS TOUS SES ÉTATS EN CÔTE D'IVOIRE. EXTRAITS D'UNE HOMÉLIE DE MGR ANTOINE KONÉ

Antoine Koné

De Boeck Supérieur | « [Afrique contemporaine](#) »

2017/3 N° 263-264 | pages 245 à 248

ISSN 0002-0478

ISBN 9782807390881

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2017-3-page-245.htm>

Pour citer cet article :

Antoine Koné, « La corruption dans tous ses états en Côte d'Ivoire. Extraits d'une homélie de Mgr Antoine Koné », *Afrique contemporaine* 2017/3 (N° 263-264), p. 245-248.

DOI 10.3917/afco.263.0245

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La corruption dans tous ses états en Côte d'Ivoire
Extraits d'une homélie de Mgr Antoine Koné¹

Les réalités de la corruption, des trafics d'influence et autres déprédations dans les milieux politiques, administratifs et fonctionnaires, sont un secret public en Côte d'Ivoire : un sujet rarement débattu officiellement² mais qui alimente copieusement radio trottoir³ et conversations privées. Dans ces extraits d'une homélie prononcée le 11 février 2017 en la fête de Notre-Dame de Lourdes, à Foubgesso près de Touba, Mgr Antoine Koné, évêque d'Odienné, exprime tout haut ce que de nombreux Ivoiriens pensent tout bas. Il dénonce un phénomène systémique qui s'est banalisé en se diffusant des hautes sphères de l'État aux agents de la vie ordinaire aux quatre coins du pays⁴. Son homélie interroge l'éthique du bien commun et les conséquences de la corruption à toutes ses échelles.

[Extraits⁵]

« Combien sont-ils, ceux de nos frères ou celles de nos sœurs, qui vivent au seuil de la pauvreté ? La misère est bien à notre porte, quand des familles peinent à manger une fois par jour. [...] C'est peut-être le moment, plus que jamais, d'attirer l'attention de nos gouvernants sur le possible risque d'oublier nombre de frères et sœurs, pendant que l'on s'entend à reconnaître que le pays a fait un bond prodigieux en matière d'économie. Les fruits de la croissance sont là, visibles, et il faudrait travailler à ce qu'ils parviennent à tous. Oui ! Il y a suffisamment de ressources dans nos pays pour que nul, jamais, ne soit exposé à la famine. [...] Déjà, il faut saluer les efforts consentis pour améliorer les conditions de vie des populations à travers

la réalisation de plusieurs infrastructures économiques. D'ailleurs, en vue d'accroître les ressources en faveur des investissements salutaires, l'on a procédé à la réduction significative du nombre des ministres. Peut-être que l'effort pourrait se poursuivre en réduisant leur train de vie qui grève, sans nul doute, le budget de l'État. Ce qu'on épargnerait de la revue de quelques avantages de ces ministres et hauts fonctionnaires de l'État aiderait à la prise en charge de tant de familles démunies. C'est le lieu aussi de procéder à l'arrêt de certaines pratiques qui

n'honorent guère ces dignitaires de l'État. Est-il acceptable que certains hauts cadres de l'administration, déjà à l'abri du besoin, au lieu de céder les marchés aux entreprises déjà existantes, compétentes, légalement constituées et employeuses de tant de concitoyens, n'éprouvent point de honte à créer, eux-mêmes, leurs propres structures, qu'ils confient à leurs proches ? Ainsi, les marchés seront passés de gré à gré avec l'entreprise créée pour la circonstance. [...] Oui ! L'on pourrait encore accroître la richesse au profit de tous, si les régies financières de



HOMÉLIE Prix de l'anacarde, reprofilage des routes, château d'eau et travaux d'électrification, leadership politique...

Très révolté, M^{gr} Antoine Koné dénonce de vilaines pratiques



- « On achète le kilo de cajou à 100F au lieu de 500F »
- « Les cadres se livrent des guerres de leadership pour ravir aux populations leur part de pain »
- « Des ONG sont plus portées à détourner des dons de nos pauvres mamans »
- « Des châteaux d'eau bien que finalisés n'ont jamais été mis en service »
- « Des travaux d'électrification ont pris du plomb dans l'aile dans bien de localités »
- « Des travaux de reprofilage des routes ont été faits à la hâte ou abandonnés... Les contrôleurs de ces ouvrages sont introuvables »



La « Une » du *Nouveau Réveil*, 31 mai 2016.
 © Nouveau Réveil⁶.

nos États boutaient hors de leurs frontières cette gangrène qu'on appelle la corruption.

Comment comprendre que de grands opérateurs économiques, reconnus tels par tous, soient imposés en deçà de leurs capacités financières ?

Oui ! Des structures financières, aux chiffres d'affaires qui font rêver, sont inscrites à l'impôt synthétique, c'est-à-dire au paiement de l'impôt commis pour les petits artisans et commerçants. Et cela est orchestré, dans l'ombre, par des agents qui trouvent là le lieu d'engranger des dividendes à leur seul profit. Combien de personnes sont parfois exonérées de taxes dans nos États africains, alors qu'elles ont les moyens de payer ? Et l'on continue parfois de harceler les honnêtes citoyens, qui luttent pour se mettre à jour en matière fiscale.

Il faut avoir le courage de dénoncer toutes ces pratiques nauséabondes et prendre toute mesure pour y mettre fin, ou du moins espérer y mettre fin. Cela pourrait bien générer tant de ressources pour combler maintes poches de pauvreté.

Dans la même ligne de réflexion, il conviendrait d'assainir nos structures publiques. En effet, comment comprendre, par exemple, que des véhicules administratifs servent, les week-ends et autres jours fériés, de moyens de transport à des personnes ou des marchandises ? Étant entendu dans la plupart des cas que les pannes survenant sur les routes sont à la charge de l'État, donc à nous tous contribuables ? Et l'on est en droit de se demander s'il est admissible d'utiliser les biens de l'État à ses fins personnelles : familiales ou individuelles.

Par ailleurs, faut-il parler des infrastructures administratives (maisons ou bureaux), qui se trouvent dans un état dégradé et donc ne peuvent servir aux agents de l'État ? Ceux-ci

logiquement – puisqu'ils ne viennent pas les occuper – ne rendent plus service aux populations : où est la décentralisation ?

C'est donc le moment, plus que jamais, d'instruire nos concitoyens sur le sens du bien commun. [...]

Elle est peut-être venue l'heure où l'on veillera à organiser davantage de contrôles inopinés dans nos services et solliciter la vigilance de nos populations dans ce sens, afin de payer le juste salaire aux agents qui le méritent, ceux-là qui ne savent pas ou ne veulent pas en leur âme et conscience responsable s'occuper de leur paresse ou de leurs propres affaires, mais qui se mettent au service des populations.

Oui ! Faudrait-il aller encore dans les détails ? Combien sont-ils, en effet, les fonctionnaires ou agents de l'État, qui sont toujours partis parce que jouissant de permissions intempestives ou qui s'absentent sans crier gare ?

Et combien sont-ils ceux qui se plaisent à se masser dans les services de nos capitales, passant le plus clair de leur temps aux nombreuses causeries sans utilité professionnelle, et qui sont les premiers à prendre d'assaut les guichets automatiques des banques, à la fin du mois, alors que l'on note un déficit criard de personnel à l'intérieur du pays ? Oui ! Des fonctionnaires enseignants, qui ne donnent presque plus de cours à nos enfants, il en existe. Ils sont nombreux ceux d'entre eux, bien que jeunes et vigoureux, qui trouvent refuge dans les locaux du ministère, des directions régionales ou des inspections de l'enseignement primaire, secondaire, technique et professionnel, alors qu'ils pourraient apporter main-forte dans nos établissements, souffrant de manque de personnel enseignant. Aussi, nombre d'enseignants négligent le temps

d'apprentissage au profit de cours dits « de renforcement », pour l'ensemble des élèves, afin d'en tirer un profit financier personnel, au détriment et des apprenants et des parents souvent déjà endettés. À ce sujet, notons tout simplement que les cours de renforcement, initialement prévus pour des élèves à la traîne, sont détournés de leur objectif et imposés à tous. Autrement dit, ils sont le lieu d'une tricherie organisée, du fait que les interrogations prévues pour les heures réglementaires y seront traitées à l'avance. Aussi, ceux qui n'y participent pas seront les objets d'une sévérité indescriptible de la part de l'enseignant. C'est dire qu'un parent d'élève démuni verrait tout simplement son enfant connaître des échecs répétitifs. Pire, certains enseignants vont jusqu'à prélever aux élèves l'argent de leur « goûter », moyennant une bonification des notes de classe.

Mgr Antoine Koné : portrait d'un évêque parrésiate⁷

Mgr Koné est une forte personnalité et une figure singulière du clergé catholique ivoirien. Sénoufo né en 1963 à Ferkessédougou dans le nord du pays, élevé dans un milieu musulman, ordonné prêtre en 1991, titulaire d'une thèse en théologie dogmatique et longtemps enseignant au Grand Séminaire d'Anyama, il est nommé évêque du diocèse d'Odienné en 2009 : il est alors le plus jeune prélat de Côte d'Ivoire et le seul originaire du Nord. Son principal canal d'expression publique est l'homélie⁸ : un commentaire de circonstance de passages bibliques lus au cours de la messe, commentaire qui relève de la liberté du prêtre et engage sa seule responsabilité. Pour Mgr Koné : « [L]e salut de Dieu n'est pas abstrait et l'on doit se garder des belles homélies,

des envolées lyriques sans lendemain ni impact durable sur les esprits et les mentalités, ces belles paroles souvent creuses dont se gargarisent certains prédicateurs éloignés de la vie concrète des gens⁹. » Il soutient que l'« Église catholique doit comprendre [...] que sa mission ici en Afrique est d'être la voix des sans voix. Elle doit courageusement dénoncer tout pouvoir politique, économique et spirituel qui, malheureusement comme ici et là dans notre sous-région, cherche habilement ses intérêts matériels ou tend à confisquer les libertés, à imposer la pensée unique et à ethniciser l'armée et la police afin de se maintenir au sommet de l'État pour la suite des temps¹⁰. » Prises de parole libres et sans fard, souvent reproduites dans la presse – lui valant une réputation d'évêque « rebelle » –, les homélies de Mgr Koné ont critiqué les travers tout autant du régime Gbagbo que du régime Ouattara et jusqu'à certaines dérives de l'Église et de fidèles chrétiens¹¹. Dans *Le Courage de la vérité*. *Le gouvernement de soi et des autres*, Foucault dit de la *parrêsia* – en grec « liberté de parole », que pratique la figure antique puis apostolique du parrésiasite – qu'elle est « le courage de la vérité chez celui qui parle et prend le risque de dire, en dépit de tout, toute la vérité qu'il pense, mais c'est aussi le courage de l'interlocuteur qui accepte de recevoir comme vraie la vérité blessante qu'il entend¹² ». Dans cette acception, Mgr Koné fait sans doute figure d'évêque parrésiasite, dans une Côte d'Ivoire plutôt tournée vers l'hypocrisie.

Quant aux examens à grand tirage, ils sont le temps rêvé pour les enseignants, en vue de rendre agréable leur temps de

vacances ; car recevoir un élève à l'examen oral est l'occasion de bénéficier directement de l'impôt duquel jaillit la note, qui ne sera point négligeable pour l'obtention de l'examen ou du concours. Vivement que l'on pense à une réorganisation de nos examens et concours, en s'attachant à éliminer en profondeur la corruption, afin de permettre aux plus méritants et compétents d'émerger, au bénéfice du pays qui a pris résolument le chemin du progrès et de l'émergence. Attention au retour du népotisme ou syndrome des intouchables, du « séfonisme » ou promotion des gens de son ethnie, du nationalisme étriqué ou exclusion de l'étranger, du tribalisme ou préférence de ses origines, de l'ivoirité ou soupçon sur la nationalité des autres, et enfin au clanisme mortifère ou refus de l'existence aux autres. Oui ! Il faut se méfier de toutes ces folies qui ont fait tant de mal à notre pays, allant jusqu'à endeuiller tant de familles. Quant aux victimes, elles peinent à se remettre de leurs blessures et traumatismes profonds. Une telle canonisation de sa tribu, de son ethnie ou de son clan ne saurait favoriser l'esprit de famille, le vivre ensemble, la cohésion sociale ou la communion fraternelle. Non ! Il n'est pas dit que chaque époque de notre histoire devrait avoir son temps de préférence ethnique ou de priorité accordée à son ethnie, au détriment des autres membres compétents de la communauté. Mais ce n'est nullement par la violence que l'on pourrait annihiler cet état de fait. À ce propos, les évêques instruisent les compatriotes « à ne pas céder à la violence, comme moyen de revendication, mais d'accueillir dans la justice et la vérité le dialogue comme voies de règlement des problèmes sociaux et économiques. Ainsi, ils pourront offrir à la Côte d'Ivoire la chance d'avancer sur le chemin

de la prospérité pour tous ». C'est donc dire que ce ne sont pas les grèves que nous menons ici et là qui résoudront le problème. Nous devons particulièrement nous remettre en cause et chercher à purifier nos consciences et notre quotidien. Comme dit le chanteur : « Ce n'est pas en cassant le thermomètre que l'on aide à baisser la fièvre. » Parallèlement, il faut savoir raison garder, en nous rappelant opportunément le passé récent de notre pays où le chaos était à notre porte. Pensant à la misère des autres, nous devons faire l'effort de ne pas détruire les nombreux acquis enregistrés grâce à la providence. Mes frères, mes sœurs, l'Évangile de ce matin nous crie que nous ne saurions nous dérober à notre tâche d'apporter le bonheur à toutes ces victimes souffrantes de nos cités. Cela, nous ne saurions le confier à personne d'autre que nous-mêmes. Oui ! L'heure est venue pour que nos pauvres mangent et soient rassasiés. Tel est ce que l'Esprit chante à nos esprits en ce jour, où l'Église fait mémoire de Notre Dame de Lourdes. »

Antoine Koné¹³

1. Tous les messages de Mgr Antoine Koné reflètent sa pensée et l'engagent personnellement et non la conférence épiscopale de Côte d'Ivoire.
2. Voir Afrobaromètre (2017).
3. Sur l'importance des rumeurs et autres secrets publics relayés par les radios troitroirs en Afrique – « Radio Treichville » en Côte d'Ivoire –, voir Ellis (1989).
4. Il manque encore une étude historique sur la corruption en Côte d'Ivoire, émulant les recherches de Stephen Ellis sur le Nigeria (2016).
5. Commentaire de circonstance de l'Évangile de Jésus-Christ selon saint Marc, chapitre 8, versets 1 à 10 (récit de la multiplication des pains).
6. Mgr Antoine Koné en « Une » d'un quotidien ivoirien. *Le Nouveau Réveil*, organe officiel du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), dirigé par

Henri Konan Bédié, reproduit régulièrement, comme d'autres organes de presse, des homélies de Mgr Koné : dans cette édition du 31 mai 2016, une homélie pour la fête des mères. L'évêque y dénonce les ONG « qui poussent comme des champignons » et « se servent plus qu'elles ne servent » : « L'on dit nous apporter de l'aide mais cette aide n'arrive pas à nous aider à nous passer de l'aide. Bien au contraire, nous sommes condamnés à vivre sous cette dépendance aliénante et servile. »

7. Du grec *parrêsia* pour « parole libre, franche ».

8. En 2010, il fit paraître à compte d'auteur un recueil de ses homélies, intitulé *Le Zèle de ta maison*. « *Une bénédiction qui vient du Nord* ».

9. *Le Nouveau Réveil*, 31 mai 2016 (homélie prononcée pour la fête des mères).

10. *Le Nouveau Réveil*, 24 novembre 2009 (homélie prononcée au noviciat d'Anyama).

11. Plus de détails dans Miran-Guyon (2015, p. 151-154).

12. Foucault (2009, p. 14), commenté dans Paveau (2011).

13. Texte édité par Marie Miran-Guyon.

Bibliographie

Afrobaromètre (2017), « Les Ivoiriens demeurent insatisfaits de la lutte des autorités contre la corruption », rapport de K.S. Silwé et J. Koné.

Ellis, S. (1989), "Tuning in to Pavement Radio", *African Affairs*, vol. LXXXVIII, n° 352, p. 321-330.

Ellis, S. (2016), *This Present Darkness. A History of Nigerian Organised Crime*, Londres, Hurst.

Foucault, M. (2009), *Le Courage de la vérité. Le gouvernement de soi et des autres, II, Cours au collège de France 1984*, Paris, Gallimard/Seuil.

Miran-Guyon, M. (2015), *Guerres mystiques en Côte d'Ivoire. Religion, patriotisme, violence (2002-2013)*, Paris, Karthala.

Paveau, M.-A. (2011), « Les diseurs de vérité 2. Le parrésiasite ou le courage de la vérité », <https://penseedudiscours.hypotheses.org/1557>.